

Révision des documents d'objectifs

Données sur les espèces et habitats des sites dunaires Natura 2000

Portée de l'évaluation

Dans le cadre de la révision des documents d'objectifs, il est prévu d'évaluer les enjeux espèces et habitats naturels afin de réorienter si nécessaire les objectifs définis dans les anciens docobs.

Il est précisé ici que pour les habitats naturels, ne sont à prendre en compte que ceux qui sont décrits dans la directive habitats (DHFF). Pour les espèces, celles des annexes de la directive sont à mentionner.

Celles qui ne ressortent pas de la DHFF seront évaluées en fonction de leur intérêt patrimonial (endémisme, rareté, protection, livre rouge...).

Le travail demandé consiste à vérifier la cohérence des listes suivantes, et éventuellement de rajouter des éléments, en argumentant le cas échéant (rapports, communications, validations...). Dans l'immédiat, les localisations (espèces/habitats) ne sont pas mentionnées, il s'agit d'un amalgame des trois sites.

Les habitats naturels

Nous reprenons les tableaux des docobs, sachant que les fiches habitats mentionnent parfois d'autres déclinaisons d'habitats. Sont rajoutées des remarques, issues notamment des expertises faites par le Conservatoire botanique (CBNSA) à Mimizan.

Nom	Code Natura 2000	Milieux concernés
Habitats prioritaires		
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2	Dune littorale ; ponctuellement zones non boisées.
Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5	Arrière-dune ; ponctuellement lisières ou zones non boisées
Dunes françaises à bruyère cendrée (<i>Festuco vaconcensis</i> – <i>Ericetum cinererae</i>)	2150	Arrière-dune ; ponctuellement lisières ou zones non boisées
Habitats d'intérêt communautaire		
Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1	Rajout CBNSA (RBD Mimizan)
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1	Dune littorale
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1	Dune littorale
Dunes mobiles atlantiques à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	Dune littorale
Dunes à Saule des dunes	2170-1	Arrière-dune, ponctuellement zones humides ou mares.
Dunes boisées littorales des régions atlantiques à Chêne-liège	2180-3	Boisements et lisières
Landes sèches européennes (<i>Cisto salvifolii</i> – <i>Ericion cinererae</i>)	4030-4	Lisières, zones ouvertes (landes à Ciste et Bruyère cendrée).
Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaires	2180-5	Zones humides d'arrière-dune
Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4	Rajout CBNSA (RBD Mimizan)
Mares dunaires à eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	2190-1 X 3110	Voir plutôt 3150
Bas marais dunaires	2190-3	Zones humides d'arrière-dune, mares
Roselières dunaires (<i>Phragmitetea</i>)	2190-5	Zones humides d'arrière-dune, mares
Prés humides littoraux thermo atlantiques des Landes et de Charente	6420-2	Non mentionnée par CBNSA
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique... littorelleteae uniflorae	3110-1	Rajout CBNSA (RBD Mimizan) ; végétation amphibie des rives, découvertes en période sèche
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150	Rajout CBNSA (RBD Mimizan) étangs

Les espèces végétales

Nous reprenons la liste telle que définie dans les docobs, actualisée selon l'évolution de la base de données littorale.

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	Statut	Milieus
Armoise de Lloyd	<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>maritima</i>	E	Dune
Aspérule occidentale	<i>Asperula occidentalis</i>	1982	Dune
Astragale de Bayonne	<i>Astragalus bïionensis</i>	E - 1982	Dune
Corbeille d'or des sables	<i>Alyssum loiseleurii</i>	1982 (1), E, LR	Dune
Crépis bulbeux	<i>Aetheorhiza bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i>	2002	Dune
Criste marine, Fenouil marin	<i>Crithmum maritimum</i>	2002, Landes	Dune
Diotis maritime	<i>Otanthus maritimus</i>	1982	Dune
Droséra [Rossolis] à feuilles intermédiaires	<i>Drosera intermedia</i>	1982	Forêt, zones humides
Droséra [Rossolis] à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	1982	Forêt zones humides
Épervière laineuse	<i>Hieracium eriophorum</i>	E – 1982 - R	Dune
Euphorbe péplis	<i>Euphorbia pepelis</i>	1982 (2), LR	Haut de plage
Fétuque de Gascogne	<i>Festuca vasconensis</i>	E	Dune, forêt
Gaillet des sables	<i>Galium arenarium</i>	E	Dune
Lincaire à feuilles de thym	<i>Linaria thymifolia</i>	E – 1982 - R	Dune
Lis des sables, Lis Matthiole	<i>Pancratium maritimum</i>	2002	Dune
Lotier grêle, Lotier hispide	<i>Lotus angustissimus</i>	2002 (2 subs.)	Forêt
Luzerne maritime	<i>Medicago marina</i>	2002	Dune
Œillet de France	<i>Dianthus gallicus</i>	E-1982	Dune
Pourpier de mer	<i>Honkenya peploides</i>	2002	Dune
Romulée de Provence, Romulée bolbocode	<i>Romulea bulbocodium</i>	2002	Forêt, pelouses (bordures sentiers, pare-feu...)
Sérapias à petites fleurs	<i>Serapias parviflora</i>	1982	Forêt, pelouses (bordures sentiers, pare-feu...)
Silène de Thore	<i>Silene thorei</i>	E	Dune
Silène des ports	<i>Silene portensis</i>	2002	Dune, zones sèches ouvertes
Solidage verge d'or à grosses racines	<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>maccrorhyza</i>	E R	Dune

1982 : statut de protection défini dans l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995, fixant la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national (annexe 1, sauf indication contraire)

2002 : statut de protection défini par l'arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine.

R : espèce inscrite dans le Livre rouge de la flore menacée de France.

E : endémique

Grille d'évaluation des niveaux d'enjeux pour la flore

Cette grille fera l'objet d'une adaptation pour certaines espèces (adoption de critères SCAP par exemple), et les critères de bioévaluation sont à revoir. Dans l'immédiat, il ne s'agit que d'un exemple, mais toute contribution sera la bienvenue.

ESPECE	Outils réglementaires et Liste rouges				Critères de bioévaluation					Intérêt patrimonial de l'espèce					Synthèse			
	Site	Protection nationale	Protection aquitaine	Protection département	Liste rouge catégorie	Rareté					Tendance évolutive							
						Endémique	National	Région	Département	Site	National	Région	Département	Site	note rareté	note tendance	note globale ^{no}	Niveau d'enjeu de l'espèce sur le site
Corbeille d'or des sables					B1												1	
Euphorbe pépils					A													1
Oeillet de France																		1
Romulée bolbocode																		1
Epervière laineuse					A													1
Lis Matthiole.																		1
Pourpier de mer																		1
Diotis maritime																		2
Droséra à feuilles rondes																		2
Astragale de Bayonne																		2
Lotier grêle,																		2
Aspérule de l'Ouest																		2
Linaire à feuilles de Thym					A													2
Solidage à grosses racines					B1													2
Silène de Thore																		3
Silène des ports																		3
Luzerne marine																		3
Fétuque de Gascogne																		3
Gailllet des sables																		3
Crépis bulbeux																		3
Criste marine																		4
Drosera intermedia																		4
Armoise de Loyd																		5
Sérapias à petites fleurs																		non évalué

Critères de bioévaluation	0	1	2	3	4
Rareté		Espèce commune	Espèce peu commune	Espèce rare	Espèce très rare
Tendance évolutive	non connu	Espèce non menacée ou en progression	2 Espèce en régression ou menacée	Espèce en forte régression	

Si on opte pour cette méthode, les critères devront être revus, avec notamment la prise en compte d'une échelle d'évaluation de chaque critère.

Les espèces végétales invasives

Nous présentons ici une liste régionale en cours de constitution, qui concerne les différents milieux. Cette liste doit être abordée selon deux principes :

- le **principe « de précaution »** qui vise à ne pas utiliser les espèces mentionnées dans la liste,
- le **principe d'observation** qui consiste à identifier les espèces présentes sur les sites Natura 2000.

Il convient de noter que de nombreuses espèces « invasives » sont très réactives au travail du sol, ce qui justifie de limiter toute intervention destructrice des humus (rotavator, labour, charrue landaise...).

Il n'est pas inutile par ailleurs de rappeler que les travaux effectués dans des zones contaminées par des invasives peuvent contribuer à leur dispersion (Baccharis, Sénéçon du Cap, etc.).

Taxonomie			Forme	Sites N2000	Impact	Compléments
Nom français	Nom latin	Famille		Connue dans au moins		Localisation, remarques
Mimosa	<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	<i>Fabaceae</i>	A	1	Loc	Espèce d'ornement, pouvant coloniser les milieux naturels.
Erable négundo	<i>Acer negundo</i> L., 1753	<i>Aceraceae</i>	A	1	Maj	Espèce utilisée en ornement, invasive majeure des bordures de cours d'eaux.
Ailanthé, Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	<i>Simabouraceae</i>	A	p	Maj	Grand arbre, pouvant s'adapter à des milieux divers
Ambroisie à feuilles d'Armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	<i>Asteraceae</i>	H	1	Maj.	Espèce provoquant des allergies, en expansion à partir des cultures.
Andropogon, Herbe à whisky	<i>Andropogon virginicus</i> L. 1753	<i>Poaceae</i>	H	2	Maj	Fiche d'alerte ONF et CBNSA ; nouvelle invasive favorisée par le travail du sol
Arctothèque. Espèce exotique observée sur quelques sites dunaires.	<i>Arctotheca calendula</i> (L.) Levyns	<i>Asteraceae</i>	H	1	NC	Echappée des jardins pouvant se développer dans les milieux ouverts à végétation basse,
Asters américains	<i>Aster lanceolatus</i> , 1803, <i>A. novi-belgii</i> , <i>A. ericoides</i> , <i>A. laevis</i> , <i>A. nova-angliae</i> ...	<i>Asteraceae</i>	H	?	NC	Egalement rencontrés sous-espèces et hybrides. Rudérales, mais aussi zones humides.
Aster écaillé	<i>Aster squamatus</i> (Spreng.) Hieron., 1900	<i>Asteraceae</i>	H	P	NC	Orig Am. Centr. et Am. Sud ; vu à Messanges. Zones humides, rudérale,
Azolla fausse filicule	<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	<i>Azollaceae</i>	Aqu	?	NC	Orig Am. Trop. et Temp. ; peut former des tapis denses à la surface de l'eau
Baccharis à feuilles d'Arroche, Sénéçon en arbre.	<i>Baccharis halimifolia</i> L. 1753	<i>Asteraceae</i>	A	5	Maj	Invasive majeure, pouvant se développer aussi bien en milieux secs qu'humides. Issue des espaces verts.
Bident feuillé, Bident à fruits noirs	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	<i>Asteraceae</i>	H	3	Loc	Peut affecter les zones humides (berges d'étangs, lagunes...) surtout si le sol est remué (travaux, sangliers, faune...).
Buddleia de David	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	<i>Buddlejaceae</i>	A	P	NC	Or. Himalaya ; ornementale invasive notamment en zones humides, berges de cours d'eaux. Se développe aisément dans des milieux plus secs.
Campylopus	<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	<i>Dicranaceae</i>	H	4	NC	Mousse favorisée par le travail du sol ; pyrophile ; impact mal connu, mais semble fort (études à effectuer).
Doigts de sorcière	<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (L.) L.Bolus, 1927	<i>Aizoaceae</i>	H	1	Fai	Espèce ornementale, pouvant se développer sur les sables dunaires ; ne semble pas présenter de problème d'expansion sur les dunes d'Aquitaine,
Ficoïde, Figuier des Hottentots	<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br.in Phillips, 1926	<i>Aizoaceae</i>	H	1	Fai	Espèce ornementale, pouvant se développer sur les sables dunaires ; ne semble pas présenter de problème d'expansion sur les dunes d'Aquitaine,
Chénopode fausse Ambroisie, Thé du Mexique	<i>Chenopodium ambrosioides</i> L. 1753	<i>Chenopodiaceae</i>	H	P	NC	Signalée comme invasive majeure en France,
Vergerette du Canada	<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist., 1943	<i>Asteraceae</i>	H	5	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Vergerette de Buenos Aires	<i>Conyza bonariensis</i> (L.) Cronquist, 1943	<i>Asteraceae</i>	H	1	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Vergerette de Barcelonne, V. de Sumatra	<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E.Walker, 1971	<i>Asteraceae</i>	H	1	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Herbe de la Pampa	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	<i>Poaceae</i>	H	4	Maj	Invasive majeure pouvant affecter les habitats naturels (cf. côte Basque, sud landais...). A surveiller activement là où elle est présente.
Cotule à feuilles de coronopus	<i>Cotula coronopifolia</i> L, 1753	<i>Asteraceae</i>	H	?	NC	Emergente (Charente) document d'alerte CBNSA
Souchet robuste	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam. 1791	<i>Cyperaceae</i>	H	1	Fai	Originare d'Amérique, cette espèce fréquente habituellement les zones humides
Datura officinale, Stramoine	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	<i>Solanaceae</i>	H	2	Fai	Espèce rudérale ; toxique,
Panic à feuilles en rosette	<i>Dichanthelium acuminatum</i> (Swartz) Gould & C.A.Clark, 1979	<i>Poaceae</i>	H	1	Maj	Espèce formant des tapis gazonnants modifiant les caractéristiques de l'habitat
Fraisier de Duchesne	<i>Duchesnea indica</i> (Andrews) Focke	<i>Rosaceae</i>	H	?	NC	Emergente, se développant plutôt dans les zones humides, à l'ombrage.

Taxonomie			Forme	Sites N2000	Impact	Compléments
Nom français	Nom latin	Famille		Connue dans au moins		
Egéria	<i>Egeria densa</i> Planchon	Hydrocharitaceae	Aqu	?	Maj	invasive aquatique majeure (étangs, cours d'eaux...)
Eleusine à deux épis	<i>Eleusine tristachya</i> (Lam.) Lam., 1792	Poaceae	H	1	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Elodées	<i>Elodea canadensis</i> , <i>E. nuttallii</i> , <i>E. callitrichoides</i>	Hydrocharitaceae	Aqu	?	Maj	Espèce invasive des zones en eau, notamment étangs.
Vergerette maigre	<i>Erigeron annuus</i> subsp. <i>strigosus</i> (Mühl. ex Willd.) Wagenitz in Hegi, 1965	Asteraceae	H	1	Loc	Statut à préciser ; semble progresser.
Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753	Euphorbiaceae	H	2	Fai	Am. Nord ; rudérale, liées aux aménagements paysagers (apports de terres).
Euphorbe à feuilles de renouée	<i>Euphorbia polygonifolia</i> L. 1753	Euphorbiaceae	H	5	Fai	Am. Nord ; naturalisée en milieu dunaire sur sables blancs. Ne semble pas préoccupante, est associée à <i>E. péplis</i> (sp. protégée, sud landes)..
Renouées du Japon	<i>Fallopia japonica</i> , <i>F. sachalinensis</i>	Polygonaceae	H	P	Maj	En milieux humides, peuvent affecter des espèces patrimoniales (Angélique des estuaires...). Bords de routes ; à surveiller dès apparition en milieux naturels ou à proximité.
Cotonnière d'Amérique	<i>Gamochaeta americana</i> (Mill.) Wedd., 1856	Asteraceae	H	2	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Cotonnière en faux	<i>Gamochaeta falcata</i> (Lam.) Cabrera, 1961	Asteraceae	H	1	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Gaura	<i>Gaura lindheimeri</i> Engelm. & A.Gray, 1845	Onagraceae	H	1	Fai	Echappée des jardins
Hydrocotyle fausse-renoncule	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Apiaceae	Aqu	?	NC	Emergente, signalée sur bassin Adour ; document d'alerte CBNSA 2012
Balsamine géante, B. à petites fleurs	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, <i>I. parviflora</i> DC.	Balsaminaceae	H	P	Loc	En expansion en forêts rivulaires, fossés, bordures de cours d'eaux et d'étangs ombragés. A surveiller.
Lagarosiphon	<i>Lagarosiphon major</i> Ridley Moss.	Hydrocharitaceae	Aqu	?	Maj	Invasive aquatique majeure présente dans les étangs.
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lemnaceae	Aqu	?	Loc	Espèce pouvant se développer dans les eaux calmes et ombragées.
Lindernie douteuse	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	Scrophulariaceae	H	1	Loc	Espèce colonisatrice des zones humides exondées, pouvant former des prairies denses au détriment de la flore locale.
Jussies	<i>Ludwigia peploides</i> , <i>L. grandiflora</i>	Onagraceae	Aqu	1	Maj	Invasive aquatique majeure pouvant affecter les habitats naturels
Myriophille du Brésil	<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Haloragaceae	Aqu	1	Maj	Invasive aquatique majeure pouvant affecter les habitats naturels
Onagre à longues fleurs	<i>Oenothera longiflora</i> L. 1771	Onagraceae	H	2	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Onagre bisannuelle, Herbe aux ânes	<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagraceae	H	2	Fai	Espèce à surveiller, ne semble pas préoccupante
Herbe de Dallis	<i>Paspalum dilatatum</i> Poir. In Lam. 1804	Poaceae	H	3	Loc	Espèce invasive en progression, favorisée par le travail du sol (bords de routes, talus frais, etc.)
Paspale à deux épis	<i>Paspalum distichum</i> L. 1760	Poaceae	H	2	Loc	En progression, notamment dans les zones humides où elle peut se substituer à la flore locale,
Raisin d'Amérique, Teinturier.	<i>Phytolacca americana</i> L 1753	Phytolaccaceae	H	3	Fai	Espèce rudérale, et favorisée par le travail du sol. Semble peu préoccupante dans les milieux naturels.
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	Rosaceae	A	?	Maj	Considérée en France comme invasive majeure ; toujours utilisée en plantations.
Chênes rouges	<i>Quercus cf. rubra</i>	Fabaceae	A	?	Loc	Atteint par la maladie de l'encre, espèce souvent prolifique une fois installée.
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L. 1753	Fabaceae	A	4	Maj	Espèce utilisée en boisement, difficile à éradiquer une fois installée.
Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Asteraceae	H	2	Maj	Espèce préoccupante dans le sud landais (milieu dunaire), et semble en progression. Trouvée sur le CTPEC (Camp du Poteau).

Taxonomie			Forme	Sites N2000 Connue dans au moins	Impact	Compléments Localisation, remarques
Nom français	Nom latin	Famille				
<i>Solidago du Canada</i>	<i>Solidago canadensis</i> Ait.	Asteraceae	H	?	NC	Signalée comme invasive majeure localement, à partir de milieux travaillés, rudéraux.
Spartine à feuilles alternes	<i>Spartina alterniflora</i> Loisel. 1807	Poaceae	Aqu	1	NC	Berges de courants ; semble concurrencer les espèces locales.
Sporobole tenace	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br. 1810	Poaceae	H	4	Fai	Espèce se développant à partir des bord de routes, zones travaillées... Ne semble pas préoccupante.
Glouteron, Lampourde glouteron.	<i>Xanthium strumarium</i> L. 1753	Asteraceae	H	2	Fai	Espèce plutôt rudérale
Yucca.	<i>Yucca gloriosa</i> L. 1753	Agavaceae	H	4	NC	Généralement présente ponctuellement, mais reste à surveiller ; dangereuse à cause de ses feuilles acérées.

Liste non exhaustive, certaines espèces présentes comme *Atriplex halimus*, *Eleagnus angustifolia* ou *Ebengei*, *Pittosporum Tobira*, les bambous, etc. sont à rajouter.

Légende

Forme A = arborée ou arbustive ; H = herbacée ; Aqu = aquatique ;
Sites Natura 2000 x Références connues dans un ou plusieurs sites gérés par l'ONF ; ? = donnée incertaine ou non validée (base donnée) ; P = potentielle.
Impact Maj = majeur ; Loc = localement important ; Fai = faible ; NC = non connu
Sources Muller S. et al. (2006). Plantes invasives en France : état des connaissances et propositions d'actions. Coll. Patrimoines naturels, MNHN : 174
 CBNSA : Conservatoire botanique sud-atlantique

Espèces animales

Nous évoquerons ici les espèces citées dans les documents d'objectifs, sachant que cette liste n'est pas exhaustive ; il s'agit bien évidemment d'espèces patrimoniales, telles que définies lors de l'élaboration du docob.

Des observations complémentaires ont été faites depuis, pour des espèces citées dans la directive habitats. Statut : P = espèce protégée ; 4 = annexe IV de la directive habitats ; 2 = annexe II de la directive (dans ce cas, mention du numéro).

Oiseaux (voir plus loin pour compléments)		
Nom français	Taxon	Remarques
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Espèce fréquentant la dune
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Espèce fréquentant la dune
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Espèce forestière
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Vieux peuplements

Reptiles			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>	P	Dune, lisière, milieux ouverts
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	P, 4	Lisière, forêt
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	P, 4	Arrière-dune, lisière, forêt
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>	P	Cité à Mimizan
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	P	Dune, lisière, milieux ouverts
Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	P, 4	Lisière, milieux ouverts
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	P	Zones humides
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	P	Zones humides
Vipère aspic	<i>Vipera aspis subsp. zinnikeri</i>	P	Citée RBD Mimizan
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	n° 1220, P, 2, 4	Zones humides (Mimizan, Tarnos)

Amphibiens			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	P, 4	Zones humides
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	P	Zones humides (dune ?)
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	P, 4	Zones humides
Grenouille verte	<i>Pelophylax esculentus</i>	P, 4	Idem
Grenouille verte de Perez	<i>Pelophylax perezi</i>	P, 4	idem

Mammifères Insectivores, Chiroptères, Rongeurs)			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	P	Arrière dune, forêt
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	P, 4	Forêt. Citée RBD Mimizan
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	P, 4	Citée RBD Mimizan
Murin (Vespertillon) à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	N° 1321, P, 2, 4	Citée RBD Mimizan
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	N° 1323, P, 2, 4	Citée RBD Mimizan
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	P	Forêt

Insectes			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
<i>Bothrostethus annulipes</i>			Arrière-dune ; espèce rare, et caractéristique des zones littorales franco-ibériques.
<i>Calosoma sycophanta-</i>	Le Calosome		Forêt Espèce devenant plus rare.
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	N° 1088, P, 2, 4	Forêt Nécessite peuplements âgés ; donnée à valider
<i>Coproporus colchicus</i>			Forêt Espèce rare.
<i>Corticeus linearis</i>			Dune embryonnaire Espèce assez rare.
<i>Eupogonocherus perroudi</i>			Forêt Espèce rare à distribution méditerranéenne.
<i>Eurynebria complanata</i>	Nébrie des sables		Dune espèce rare
<i>Labidura riparia -</i>	Perce oreille des rivages		Plage, avant dune En régression notable
<i>Liodes furva</i>			Dune blanche Espèce rare.
<i>Lucanus cervus</i>	<i>Lucane cerf-volan</i>	n° 1083, 2	forêt Nécessite la présence de vieux chênes. Donnée à valider
<i>Pelecocera tricincta</i>			Forêt Espèce rare.
<i>Phaleria cadaverina</i>			Plage, avant dune En régression notable. Espèce de l'est de la France et de l'Europe centrale, connue seulement de quelques stations landaises et ibériques.
<i>Phytobaenus amabilis</i>			Forêt Espèce très rare.
<i>Stilbus testaceus</i>			Arrière-dune Espèce rare.
<i>Thorectes sericeus -</i>	Géotrupe soyeuse		Dune Espèce rare

Signalons également la présence potentielle ou à proximité, d'espèces telles la Loutre (*Lutra lutra*), la Genette (*Genetta genetta*), etc.

Compléments sur les oiseaux

Une liste complémentaire peut être utile, même si elle est loin d'être exhaustive. Certaines espèces sont nicheuses potentielles dans les zones forestières (Circaète, Milan, Engoulevent, Faucons,...), d'autres recherchent des mosaïques de milieux (Busards...)

Données extraites du docob, compléments et précisions de Marc Fournier.

Directive Oiseaux : Directive du Conseil CEE n°79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages

Protection : Arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Liste rouge : Oiseaux menacés et à surveiller en France

Nom commun	Nom scientifique	Statut sur le site	Directive Oiseaux (Annexe 1)	Protection	Liste rouge	Localisation
Alouette calandrelle	<i>Calandrella branchydactyla</i>	Migreur rare	✓	✓		dune
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nicheur possible			✓	dune
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Nicheur, migreur hivernant	✓	✓		Frang - forêt
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	migreur	✓	✓		dune
Busard Saint Martin	<i>Circus cyaneus</i>	migreur	✓	✓		Dune
Circaète Jean-le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Forêt
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Nicheur		✓	✓	Dune
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Forêt
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nicheur, migreur		✓		forêt
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>					Tarnos, Capbreton, frang
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Frang, forêt
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Nicheur, migreur		✓	✓	Frang, forêt
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur, migreur	✓	✓		forêt
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Nicheur localisé, migreur	✓	✓	✓	Dune
Tarier pâtre	<i>Saxicola torcata</i>	Nicheur		✓	✓	frang, forêt
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Nicheur		✓	✓	Vieux boisements
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	migreur			✓	dune

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

Version 1 - octobre 2012

Correspondance :

ONF, 1237 chemin d'Aymont – 40350 – POUILLON. Tél. 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36. Courriel : gilles.granereau@onf.fr